

N°08-07-2021 / 19 – Décision modificative budgétaire

L'An deux mille vingt et un, le huit juillet à dix-huit heures et trente minutes, sur convocation dématérialisée de Monsieur Harold HUWART, Président, en date du 2 juillet deux mille vingt et un, le Conseil Communautaire s'est réuni, sous la présidence de son Président, dans la salle polyvalente de Coudray-au-Perche, pour délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers en exercice : 46

ETAIENT PRESENTS : **29** : Sylvie CHERON, Angélique PAILLARD, Philippe RUHLMANN, Pascal MELLINGER, Pierre FERRE, Eric GIRONDEAU, Michel THIBAULT, Claude EPINETTE, Jean-Claude CHEVEE, Marc AUBRY, Nathalie BRUNET, Luc CALLU, Rudy BUARD, Alain VILETTE, Marc PETAGNA, Sabine AGESNE, Guillaume CARAYON, Nadine CHAILLOU, Jérémie CRABBE, Pascale DE SOUANCE, Jean-Claude DORDOIGNE, Estelle DUEZ, Harold HUWART, Christine MASDOUMIER-GAUVIN, Philippe PELLION, Jannick RIBAUT, Roselyne RICHARD-BRULE, Marie-Claude RIGOT, Gérard MORAND, délégués titulaires ;

Absents : **9** – Daniel BOUYGUES, Catherine CATESSON, Gérard DEVOIR, Céline GUILLOCHON, Jean-Pierre HUGUET, Guy BOCQUILLON, Marie POIRIER, Jean-Albert BASSOULET, Bertrand de MONICAULT,

Pouvoirs : **8** - Stéphane COURPOTIN à Sylvie CHERON, Marie-Anne PICHARD à Éric GIRONDEAU, Thomas BLONSKY à Alain VILETTE, Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU à Jean-Claude DORDOIGNE, Martine CARRE-AVELINE à Jérémie CRABBE, Amadys CASTANIER à Pascale De Souancé, Alain VERGNOL à Jannick RIBAUT, Julie RACHEL à Marie-Claude RIGOT

Secrétaire de séance : Nathalie BRUNET

Des décisions modificatives budgétaires sont nécessaires sur trois budgets de la Communauté de Communes du Perche à savoir le budget principal, le budget Zones d'activités et le budget Immobilier Economique.

DECISION MODIFICATIVE N° 1 - BUDGET PRINCIPAL-2021

DEPENSES D'INVESTISSEMENT							
Chapitre	Article	Opération	Fonction	Service		Montant	Total
Chapitre 20	2031		831	831 02	Immobilisation incorporelle		75 586
					Etude de danger - flônerie	50 586	
					Frais d'études Pôle Santé NLR/Authon du Perche	25 000	
Chapitre 21	2135		511	511 01	Immobilisations corporelles		34 900
					Installations générales, agencements, aménagement des constructions	34 900	
Chapitre 23	2315		020	02	Immobilisation en cours		-100
					Installations, matériels, outillages techniques	-100	
TOTAL						110 386	110 386

RECETTES D'INVESTISSEMENT							
Chapitre	Article	Opération	Fonction	Service		Montant	Total
Chapitre 021	021		01	01	Virement de la section de fonctionnement		385 093
					Virement de la section de fonctionnement	25 293	
					Virement de la section de fonctionnement	359 800	
Chapitre 13	1311		831	831 02	Subventions d'investissement		25 293
					Etat et établissements nationaux	25 293	
Chapitre 16	1641		511	511 01	Emprunt		-300 000
						-300 000	
TOTAL						110 386	110 386

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT							
Chapitre	Article	Opération	Fonction	Service		Montant	Total
Chapitre 011	6162		831	831 02	Charges à caractère général		-30 586
					Assurance obligatoire dommage - construction (erreur imputation prévisionnelle)	-50 586	
					Maintenance	20 000	
Chapitre 012	64111		95	95 00	Rémunérations		21 500
					Manager du commerce (août à décembre)	21 500	
Chapitre 023	023		01	01	Virement à la section d'investissement		385 093
					Virement à la section d'investissement	25 293	
					Virement à la section d'investissement	359 800	
Chapitre 65	657364		90	90 04	Autres charges de gestion courante		-384 100
					Subvention de fonctionnement versée au budget	-354 100	
					Subvention de fonctionnement à l'office de tourisme	-30 000	
TOTAL						-8 093	-8 093

RECETTES DE FONCTIONNEMENT							
Chapitre	Article	Opération	Fonction	Service		Montant	Total
Chapitre 74	7478		831	831 02	Dotations, subventions, participations		-8 093
					Subvention Etat fonds de prévention des risques nat	-25 293	
					Subvention banque des territoires Manager du Cce	17 200	
TOTAL						-8 093	-8 093

Le conseil communautaire après en avoir délibéré, décide par 37 voix pour, de valider cette décision modificative budgétaire.

Harold HUWART,
Président
Communauté de Communes
de Communes du Perche



Certifié exécutoire le présent acte compte-tenu de la transmission en Préfecture le :
Publication/Notification/Affichage le : 23 JUL. 2021

21 JUL. 2021

Délais de recours : 2 mois à compter de la publication, notification, affichage

Pour Le Président,
L'adjoint.e délégué.e,

